



**SAINT
GENIS
POUILLY**

COEUR DU PAYS DE GEX

VILLE DE SAINT GENIS POUILLY

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la ville de Saint-Genis-Pouilly ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2020 a été approuvé le 2 mars 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

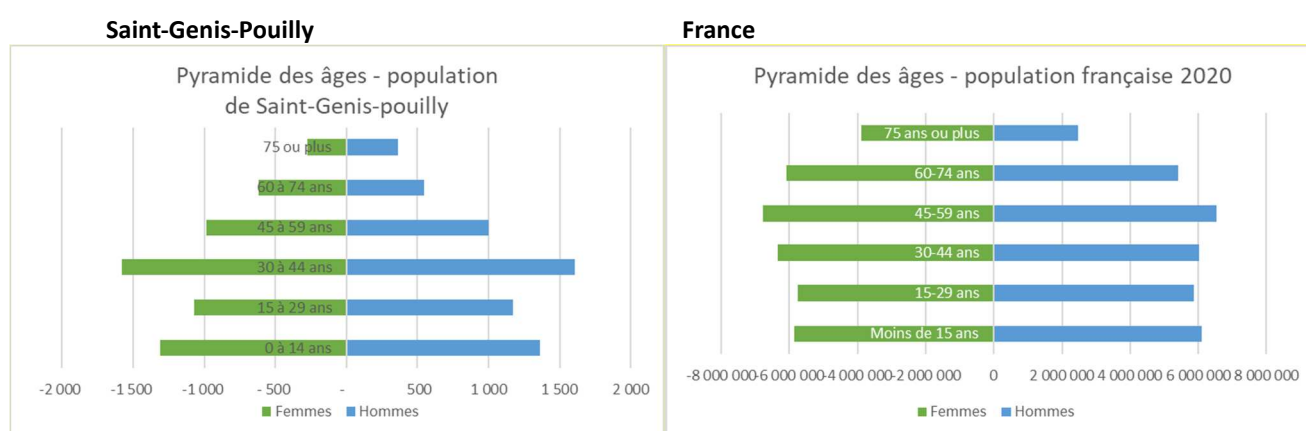
I.	Contexte	3
II.	Priorités du budget	3
	En fonctionnement :	3
	En investissement :	4
III.	Charges et ressources des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure	4
	En section de fonctionnement	4
	Les dépenses de fonctionnement	4
	Les Recettes de fonctionnement :	5
	<i>Evolution des recettes de l'exercice par rapport au précédent</i>	5
	En Section d'investissement :	7
	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	En synthèse sur l'exercice 2020	8
IV.	Présentation du budget 2020 consolidé	9
	Budget Principal	9
	Présentation agrégée du budget primitif et des budgets annexes (avant la neutralisation des flux réciproques)	9
V.	Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels	9
	Situation des autorisations de programme et crédits de paiements	9
VI.	Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette	10
VII.	Niveau d'endettement de la collectivité	10
VIII.	Capacité de désendettement	10
IX.	Niveau des taux d'imposition	10
X.	Principaux ratios	11
XI.	Effectifs de la collectivité et charges de personnel	11

I. Contexte

La Population légale au 31 décembre 2020 est 13.434 habitants. Saint-Genis-Pouilly est la 779^{ème} commune de France métropolitaine sur 34 968 en termes de population. C'est la 6^{ème} commune du département de l'Ain.

A dominante résidentielle avec 90,5% de résidences principales, la ville connaît une très forte dynamique à l'instar de l'ensemble de Pays de Gex.

	2001	2010	2018	2019	2020	Évolution annuelle moyenne depuis 2010
Population (légale)	6 497	8 292	11.044	11.593	13.434	+ 6,2 %
Population scolaire (primaire)	725	926	1.462	1.466	1.480	+ 6 %



En comparaison à la Population Totale la ville compte en proportion une population plus importante de jeunes actifs avec des enfants. D'autre part les hommes sont plus nombreux que les femmes à l'inverse de la population globale.

II. Priorités du budget

Le Budget Primitif 2020 de la ville de Saint-Genis-Pouilly a été voté par le conseil municipal le 5 décembre 2019 dans le prolongement du Débat sur les Orientations Budgétaires du 5 novembre 2019.

Celui-ci prenait en compte d'une part le développement de la ville qui génère des attentes de la population avec la mise en place de nouveaux services et les incertitudes que font peser les contraintes de rigueur imposées par l'État sur nos recettes.

Dans ce contexte les principaux objectifs sont :

En fonctionnement :

Cet exercice va porter le coût en année pleine du cinéma et le coût de la délégation de service Public consécutive à la mise en service du Centre aquatique courant mars 2020.

Du côté des recettes, a priori une pause devrait continuer à intervenir dans les restrictions imposées par l'État.

En investissement :

- Les gros projets du mandat étant déjà engagés sur 2019, la programmation présentée pour 2020 consiste essentiellement à l'ajout des compléments prévus dans les autorisations de programmes et aux inscriptions récurrentes dans les différentes structures.

Le programme d'équipement :

- D'un montant total de 40 569 950 € comprend notamment par thématique :
- **Opérations** : La finalisation du Centre aquatique et son extension, le projet d'équipement sportif "Sous les Vignes", une nouvelle phase de requalification du centre-ville, la maison des solidarités et l'extension et réhabilitation du Centre culturel Jean Monnet.
- **Administration générale** : des réserves pour les acquisitions foncières, la poursuite de la modernisation des locaux et des moyens pour les services.
- **Services Urbains** : Poursuite de la mise aux normes de l'éclairage public, amélioration de la voirie et divers travaux d'accessibilité dans les bâtiments.
- **Sécurité** : équipement récurrent pour les sapeurs-pompiers et installation de vidéoprotection notamment du secteur Porte de France Nord.
- **Scolaire et périscolaire** : Travaux dans les écoles et rénovations au Secteur enfance.
- **Culture et sport** : Indépendamment des gros projets, des travaux divers sont prévus.

III. Charges et ressources des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

En section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

	2018	2019	2020
Dépenses de gestion	10 486 028 €	11 075 122 €	11 789 039 €
<i>Dont notamment, les chapitres principaux :</i>			
Charges à caractère général	2 982 301 €	3 193 743 €	3 638 274 €
Masse salariale	5 769 224 €	6 151 734 €	6 182 717 €
Autres charges de gestion courante	678 853 €	686 314 €	694 376 €

	2018 / 2019	2019 / 2020	Evolution moyenne sur 5 ans
Dépenses de gestion	5.62%	6.44%	4.69%
Charges à caractère général	7.09%	13.91%	5.77%
Masse salariale	6.63%	0.50%	4.25%
Autres charges de gestion courante	1.10%	1.17%	5.04%

Charges à caractère général :

3 638 274 € de réalisation contre 3 193 743 € au budget précédent soit une hausse de 13,91 %

La progression s'explique par :

- La mise en place de la délégation de service public pour l'exploitation du Centre Aquatique pour un trimestre.

- L'entretien des bois et forêts.
- L'achat de fournitures notamment pour équiper la population et le personnel en masques aux fins de protection contre la Covid-19.

Masse salariale :

6 182 717 € pour 6 151 734 € en 2019, soit une progression de 0,5 %.

Les dépenses de personnel sont très stables entre 2019 et 2020.

Atténuation de produits :

Le montant de la péréquation est stable depuis 3 ans (FPIC et FNGIR). Il s'agit de reversements réalisés pour équilibrer les ressources des communes entre les mieux loties et celles qui ont des difficultés. Saint-Genis-Pouilly est une commune contributrice.

Les autres charges de gestion courantes sont stables.

Les Recettes de fonctionnement :

	2018	2019	2020
Recettes de gestion	14 309 320 €	15 142 165 €	15 724 725 €
<i>Dont notamment, les chapitres principaux :</i>			
Produits des services	1 296 379 €	1 330 728 €	872 448 €
Impôts et taxes	8 512 410 €	8 944 265 €	9 276 903 €
Dotation Globale de Fonctionnement	874 715 €	942 042 €	974 177 €
CFG	2 955 205 €	3 324 107 €	3 700 848 €
Produits de gestion courante	90 834 €	91 983 €	159 218 €
Remboursements sur charges de personnel	119 181 €	116 768 €	228 900 €

Evolution des recettes de l'exercice par rapport au précédent

	2018/2019	2019/2020	Evolution moyenne sur 5 ans
Recettes de gestion	5.82%	3.85%	3.36%
Produits des services	2.65%	-34.44%	-0.21%
Impôts et taxes	5.07%	3.72%	6.39%
Dotation Globale de Fonctionnement	7.70%	3.41%	-7.16%
Contribution Financière Genevoise	12.48%	11.33%	5.56%

Les produits des services :

En ce qui concerne les services à la population, une régression des recettes est constatée compte tenu notamment du confinement total qui a duré de mars à mai 2020, puis la situation sanitaire qui perdure semble diminuer le recours aux services périscolaires et extrascolaires (Télétravail, situation de l'emploi ...). Le service Culture a également souffert puisque le théâtre n'a pu ouvrir normalement : la saison 2019-2020 n'a pu s'achever, les billets ont été remboursés, ensuite la saison 2020-2021 a démarré et a dû stopper net en novembre 2020. Une reprise à ce jour reste hypothétique.

	2018	2019	2020	Commentaires
Secteur enfance	412 183	482 871	299 831	Baisse des services périscolaires.
Secteur Jeunesse	8 722	11 474	4 215	Du retard dans la constatation des créances et baisse de la fréquentation.
Restaurants scolaires	697 518	649 765	433 577	La restauration scolaire conserve une activité stable le midi en période scolaire. Le confinement total a affecté sur sa durée le service qui a cependant fourni les repas aux personnes bénéficiant du portage des repas au lieu et place du prestataire du CCAS.
Billetterie théâtre	94 329	114 239	64 843 <i>(46 192 € après déduction des remboursements)</i>	Les recettes sont fortement réduites car la saison 2019-2020 n'a pu se tenir à compter du mois de mars, puis la saison 2020-2021 est à l'arrêt depuis le mois de novembre 2020. En 2020, il y a eu 18.651 euros de remboursements de spectacles.
Cinéma		5 498	21 208	L'activité est interrompue.
Médiathèque	5 358	3 672	1 732	L'activité est très ralentie compte tenu des restrictions.

Impôts et taxes :

Les bases d'imposition (surfaces habitables) de TH ont évolué de 2019 à 2020 de 2,65 % et celles de Foncier Bâti (surfaces construites) de 3,36 %. Cette croissance est plus faible que les années précédentes.

Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation est en hausse à 949 815 €, contre 806 176 € en 2019. Les acquisitions de biens immobiliers se sont bien portées en 2020.

Sans qu'on ait aujourd'hui beaucoup de recul, il apparaît que la crise sanitaire affecte l'économie de manière assez forte compte tenu du ralentissement des activités économiques en France et Suisse. Ainsi 2021 et 2022 devraient souffrir davantage d'une baisse des ressources de fiscalité indirectes (Taxe d'aménagement et droits de mutation).

Dotations et participations :

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), retrouve une progression liée à notre évolution de population et représente de manière stable toujours 7 % des recettes courantes de la commune.

En 2020, La CFG (Contribution Financière Genevoise) est en hausse de 11% du fait d'une hausse du nombre des frontaliers (1985 contre 2202) et de la stabilité de l'Euro par rapport au Franc Suisse. En 2022 les conséquences économiques devraient se ressentir sur le nombre de frontaliers, entraînant mécaniquement une baisse de la Contribution Financière Genevoise.

Autres produits de gestion courante :

En 2020, la commune a délibéré afin d'entrer dans le droit commun qui prévoit que la taxe de séjour soit versée à l'office de tourisme du Pays de Gex. La commune a donc versé à la Communauté d'Agglomération ce qu'elle avait perçu à ce titre pour les années 2018, 2019 et 2020. L'office de tourisme a remboursé à hauteur de 80 973 euros les charges engagées par la commune en 2018 et 2019.

Le revenu des immeubles est légèrement en baisse par rapport à la prévision compte tenu de l'impossibilité de louer les salles communales compte tenu des restrictions sanitaires.

Le total des recettes de l'exercice est de 28.070.153,61 € pour 24.854.830,25 € de dépenses soit un résultat d'exécution de 3.215.323,36 €.

Compte tenu du résultat antérieur reporté de 3.321.814,68 €, le résultat de clôture de l'exercice est de 6.537.138,04 €.

En Section d'investissement :

Le total des recettes de l'exercice 2020 est de 37.314.739,97 € pour 36.114.932,91 € de dépenses soit un **résultat d'exécution positif de 1.199.807,06 €**.

Compte tenu du résultat antérieur reporté de 18.426.854,89 €, de l'intégration du solde d'investissement constaté à la clôture du budget annexe de transport en 2019 de 31.506,24 €, le **résultat de clôture de l'exercice 2020 est de 19.658.168.19 €**.

Les opérations engagées comptablement donnant lieu à crédits de reports sont de 1.492.806,54 € en dépenses, étant rappelé que les autorisations de programme sont financées de manière pluriannuelle sur le résultat et ne font pas l'objet de report.

Dépenses d'investissement

Le programme d'équipement :

Les dépenses réelles d'investissement estimées à 52.972.061 € ont été réalisées à hauteur de 18.714.808 €.

1. Administration Générale : La commune poursuit la modernisation et la dématérialisation en mettant à disposition des élus et des services des moyens informatiques qui permettent la mise en place d'atelier numérique à disposition du public, d'une plateforme d'entraide et du télétravail dans le contexte pandémique actuel : 124.385,51 €.

La sonorisation de la salle du Conseil (25.450,80 €) a été modernisée.

2. Sport : Le Centre aquatique a pu entrer en service au mois de septembre, 4.039.140,41 € ont été mobilisés en 2020 pour achever sa construction et acquérir les mobiliers. Au total, ce sont 20.759.025 € qui ont été investis dans cet équipement.

L'aménagement « Sous Les Vignes » prend forme : 710.285,65 euros ont été investis principalement pour l'acquisition des terrains. Les travaux débutent en 2021.

3. Affaires scolaires et Enfance –Jeunesse : A l'école du Jura, l'espace des classes Maternelles a été réhabilité pour 67.359,23 €.

Pour le Groupe scolaire de Pregnin 21.832,68 € investis, notamment pour une nouvelle chaudière.

4. Entretien du cadre de vie : Le CTM a fait peau neuve en 2019. En 2020, les finitions sont apportées par la pose de mobilier et les services ont également renouvelé leurs outils de travail pour un montant total de 73.785,49 € et 21.039,90 € pour les espaces verts. Le renouvellement du parc de véhicules se poursuit : 2 citadines C3, un utilitaire pour les espaces verts soit un total de 52.581,07 €. La voirie a remplacé un camion pour un montant de 82.146 € et acquis une saleuse pour 17.998,90 €.

5. La voirie Communale : la requalification du centre-ville s'est poursuivie : 238.087,53 €

Des travaux menés rue des Ceytines pour 67.165,77 €,

Création d'un plateau surélevé rue de la Faucille pour 18.281,77 €

Travaux et installations de voiries (abribus, signalisation, panneaux directionnels ...) sur la commune pour 144.168,82 €

Le sculpteur Duret a fait don à la commune d'une statue qui a été installée devant la médiathèque (valeur 40.000 €).

6. Sécurité : La commune poursuit ses efforts sur la vidéoprotection pour un montant de 79.355,68 €.

7. Culture : L'étanchéité de la toiture de l'espace George Sand a été rénovée ainsi que celle de la salle annexe pour un montant total de 79.583,01 €.

L'équipement de sonorisation ainsi que l'éclairage du théâtre sont améliorés, un écran de cinéma est installé pour un total de 97.337,69 €.

La commune a constaté la créance de la filiale de la société FREY, suite à la vente des terrains pour la construction d'OPEN, d'un montant de 12.040.057 €.

Concernant les écritures d'ordre : La commune a annulé une provision pour risques et charges suite à la clôture définitive d'un litige. Ensuite les écritures patrimoniales ont consisté essentiellement à constater l'avancement des travaux pour le Centre aquatique pour un montant de 17.067.545 €.

Recettes d'investissement

Dotation, fonds divers, réserves :

FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA, versé par l'état : il s'agit d'une partie de la TVA payée par la commune sur ces dépenses d'investissement ou d'entretien des équipements) : En 2020, la commune a perçu les fonds relatifs aux années 2018 et 2019, soit au total 2.846.313 €.

Le résultat de fonctionnement 2019 affecté en investissement en 2020 se monte à 2 342 359 €.

La Taxe d'aménagement est dans la moyenne des dernières années, soit 320.788 €.

Subventions d'investissement reçues :

Le produit des Projets Urbains Partenariaux (PUP) est de 1.090.135 € en 2020.

Hors PUP, la commune a reçu 398.503 € de subventions (131.155 € de la région pour les aménagements extérieurs Porte de France, 44.000 € du département pour le quai de bus Jean Monnet et 70.000 € pour les travaux rue du Cdt Blaison, l'Agglo Pays de Gex a participé aux travaux rue des Ceytines pour 15.390 €, au titre de la DETR la commune a perçu 24.683 €, notamment pour l'école du Jura, 113.304 € d'amendes de police pour la sécurité routière et les équipements sportifs).

Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de E-Communication de l'Ain) a versé une participation de 24.641 € pour les travaux réalisés route de Flies.

Suite à des réclamations, la direction générale des impôts a procédé au remboursement de Taxe d'Aménagement versée par la commune pour des travaux concernant des bâtiments publics pour un montant total de 331.533 €.

Dans le cadre du contrat de mandat pour assistance à Maîtrise d'Ouvrage, La SEMCODA a reversé à la commune l'excédent de l'avance qu'elle lui avait versée pour les travaux Porte de France, soit 178.235 €.

En synthèse sur l'exercice 2020

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	24.854.830,25 €	28.070.153,61 €	36.114.932,91 €	37.314.739,97 €
Résultat de l'exercice		3.215.323,36 €		1.199.807,06 €
Résultats reportés (2019)		5.664.173,50 €		18.426.854,89 €
Part affectée à l'investissement	2.342.358,82 €			18.426.854,89 €
Report net en fonctionnement		3.321.814,68 €		
Résultat transféré (2019) - budget annexe Transport	6,00 €			31.506,24 €
Résultat de clôture		6.537.132,04 €		19.658.168,19 €
Restes à réaliser			1.492.806,44 €	
Besoin ou excédent de financement de la section		6.537.132,04 €		18.165.361,75 €

Le résultat cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2020 est de :

- fonctionnement = 6.537.132,04 €

+ investissement = 18.165.361,75 € (en 2021, les restes à réaliser en investissement sont déduits en section d'investissement sous la forme de crédits de report, ces dépenses déjà engagées représentent 1.492.806,44 €)

Le montant restant, soit 24.702.493,79 € sont consacrés au financement des opérations pluriannuelles en autorisations de programme / Crédits de paiement planifiés.

IV. Présentation du budget 2020 consolidé

Budget Principal

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	86 160 661,02	36 115 364,91	1 492 806,44	48 552 489,67
RECETTES	87 514 635,71	37 314 739,97	0,00	58 658 332,06
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	18 679 448,00	24 854 830,25	0,00	-6 175 382,25
RECETTES	18 679 448,00	28 070 153,61	0,00	-9 390 705,61

(1) Y compris les rattachements.

Présentation agrégée du budget primitif et des budgets annexes (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	86 160 661,02	36 115 364,91	1 492 806,44	48 552 489,67
RECETTES	87 514 635,71	37 314 739,97	0,00	50 199 895,74
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	18 679 448,00	24 854 830,25	0,00	-6 175 382,25
RECETTES	18 679 448,00	28 070 153,61	0,00	-9 390 705,61
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	104 840 109,02	60 970 195,16	1 492 806,44	42 377 107,42
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	106 194 083,71	65 384 893,58	0,00	40 809 190,13

(1) Y compris les rattachements.

V. Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels

Situation des autorisations de programme et crédits de paiements

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (Toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017-01 Centre Jean Monnet	21 043 620,00	0,00	21 043 620,00	1 636 011,00	2 000 000,00	0,00	17 863 989,00
2013-01 Construction piscine	20 759 025,00	0,00	20 759 025,00	20 524 447,00	234 578,00	0,00	0,00
2016-03 Mise en accessibilité des bâtiments	504 800,00	0,00	504 800,00	119 353,00	180 000,00	0,00	200 000,00
2016-02 Requalification Centre-ville	7 205 816,00	0,00	7 205 816,00	6 912 029,00	540 001,00	0,00	0,00
2013-02 Voirie PDI Nord	5 066 024,00	0,00	5 066 024,00	4 353 300,00	130 630,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

VI. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

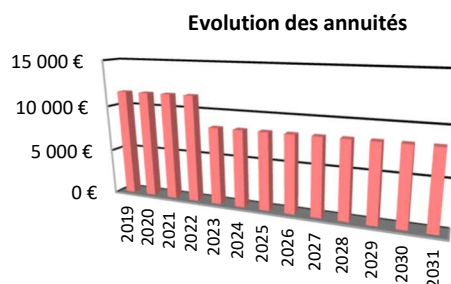
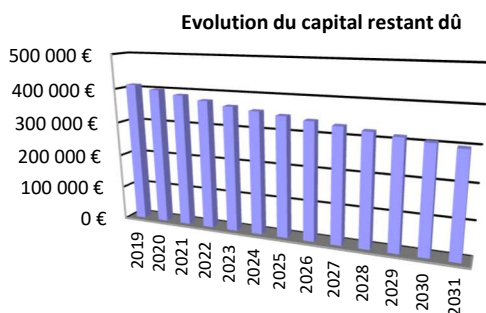
Budget principal en milliers d'euros	2018	2019	2020
Recettes de gestion	14 309	15 142	15 725
Dépenses de gestion	10 486	11 075	11 557
Résultat de gestion	3 823	4 067	4 168
Intérêts de la dette	0	0	0
Épargne brute	3 823	4 067	4 168
Emprunts en capital	12	11	1
Épargne nette	3 814	4 056	4 167

VII. Niveau d'endettement de la collectivité

Répartition par type de taux	Montant	Ratio
Prêteurs divers (baux emphytéotiques)	381 540 €	98,33 %
Prêts CAF	6 480 €	1,67 %

Soit 28,88 € par habitant pour 13 434 habitants

Le coût et la durée de la dette



➤ Actuellement la dette est purement technique et aucun risque de taux ne pèse sur la commune.

VIII. Capacité de désendettement

Sans objet.

IX. Niveau des taux d'imposition

Les taux communaux sont inchangés depuis 2002

Taux d'imposition	TH	TF Bâti	TH non Bâti
Saint-Genis-Pouilly	12,47 %	13,08 %	38,90 %
Moyenne 10 000 à 20 000 habitants	16,68 %	22,97 %	55,92 %

X. Principaux ratios

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
12 212 043	13 933 514	1 066,72	1 149,47

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 011	1215
2	Produit des impositions directes/population	522	567
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 204	1306
4	Dépenses d'équipement brut/population	1928	377
5	Encours de dette/population	33	852
6	DGF/population	75	175
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,5 %	59,3%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,84 %	91,3%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,6	358,0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,028473%	67,1%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Au 31/12/2020 l'effectif compte 153 emplois pourvus dont 116 à temps complet et 37 à temps non complet.

Emplois par filière	Temps complet	Temps non complet	Total
Administrative	31	1	32
Technique	59	19	78
Police	3	0	3
Animation	15	11	26
Culturelle	4	0	4
Sociale	4	6	10
Total	116	37	153

Emplois par catégorie	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Total	9	8	136

En complément, les services de vacataires sont nécessaires ponctuellement afin d'encadrer les enfants lors des activités extra et périscolaires. Au 31 décembre 2020, il y avait donc 8 vacataires en temps non complets.

Ce sont donc environ 161 bulletins de paye qui sont édités chaque mois.

Evolution de la masse salariale en milliers d'euros	2018	2019	2020
Personnel Titulaire	2 559	2 572	2 521
Personnel Non Titulaire	1 314	1 602	1 680
Personnel extérieur	107	101	96
Charges	1 790	1 870	1 886
Total	5 769	6 145	6 183
Remboursements sur charges	115	117	229
Net	5 654	6 028	5 954